

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE
23 chemin des Capelles – BP 87614
31076 TOULOUSE cedex 3

INGENIEUR D'ETUDES Service Pharmacie-toxicologie		
Classement du poste		
Catégorie A		
Poste vacant au 1^{er} octobre 2023		
Présentation de l'environnement professionnel	Le travail sera effectué dans el laboratoire de pharmacie-Toxicologie de l'ENVT (2 enseignants chercheurs, 1 Ingénieur d'études) en spectrométrie de masse	
Objectifs du poste	Préciser les effets des fumonisines sur le sphingolipidome chez le porc et apprécier le caractère protecteur d'un produit binder sur ces effets et sur l'accumulation intra-hépatique de FB1	
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	Extraire les sphingolipides et les fumonisines de différentes matrices Mesurer le sphingolipidome dans le plasma et le foie Mesurer la concentration en FB1 dans le foie	
Contraintes du poste	Maîtriser le logiciel Mass Hunter Quantitative Analysis (Agilent)	
Champ relationnel du poste	Connaissances générales en analytique, maîtrise des suites logicielles de bureautique et analyse statistique de base	
Compétences liées au poste	Savoirs	Savoir-faire
	Principes de l'extraction en chimie analytique et du dosage en spectrométrie de masse	• Application au sphingolipidome et aux fumonisines
Informations complémentaires	Date limite de candidature : 25 Sept 2023 Phase d'entretiens : 25-29 Sept 2023 Date de prise de fonction : 2 Oct 2023 Contrat : CDD 3 mois, à temps complet, non renouvelable 38h15 par semaine (50 jours de congés, dont 25 jours RTT) Rémunération : 2 666,31€ bruts mensuels	
Personnes à contacter	Nom, poste : P GUERRE, Pr Pharmacie Toxicologie Courriel : philippe.guerre@envt.fr Tél : 05.61.19.32 17	
Candidature	Adresser votre dossier de candidature : une lettre de motivation et un CV personnalisé (vos fichiers seront nommés : NOMPrénom_CV, et NOMPrénom_LM) A l'attention de la Direction des ressources humaines : recrutement@envt.fr Date limite de dépôt des candidatures : 24 Sept 2023.	